

## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 19 mai 2021 à 13 h 06, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président  
M. Rémy Normand, vice-président  
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente  
Mme Alicia Despins  
M. Jérémie Ernould  
Mme Michelle Morin-Doyle  
Mme Suzanne Verreault  
M. Steeve Verret  
Mme Émilie Villeneuve  
M. Patrick Voyer

Sont également  
présents: M. Luc Monty, directeur général  
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint  
Mme Isabelle Dubois, directrice générale adjointe  
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe  
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Julien Lefrançois, assistant-greffier

---

**Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.**

**La séance se tient par visioconférence. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.**

**[CE-2021-1027](#) Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avenant numéro 1 à l'entente entre la Ville de Québec et *Programme d'encadrement clinique et d'hébergement PECH*, relative à des services d'intervenants spécialisés en santé mentale afin de répondre aux besoins d'accompagnement des personnes en crise psychosociale ou psychiatrique ou judiciairisées (Dossier 73021) - [AP2021-371](#) (CT-2537398) — (Ra-2277)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'avenant numéro 1 à l'entente entre la Ville de Québec et *Programme d'encadrement clinique et d'hébergement PECH*, relative à la modification des versements pour les années 2021 et 2022, soit une augmentation d'une somme de 72 325 \$ (exonérée de la TPS et de la TVQ) pour l'année 2021 et une somme de 86 325 \$ (exonérée de la TPS et de la TVQ) pour

l'année 2022, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans l'avenant joint au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

---

**CE-2021-1028 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour la fourniture et les services de distribution d'accessoires en téléphonie (Appel d'offres public 75333) - AP2021-377 (Ra-2277)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Solutions Informatiques Inso inc.*, du contrat pour la fourniture et les services de distribution d'accessoires en téléphonie du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 30 septembre 2023, conformément à la demande publique de soumissions 75333 et aux prix unitaires et à l'escompte de sa soumission du 28 avril 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 et 2023 par les autorités compétentes.

---

**CE-2021-1029 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication de contrats pour des travaux de réfection et de réparation de toitures d'immeubles (Appel d'offres public 75372) - AP2021-386 (Ra-2277)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Raymond Martin ltée*, des contrats pour des travaux de réfection et de réparation de toitures d'immeubles – Lots 1 et 2, de la date d'adjudication au 31 mai 2023, pour une somme estimée à 845 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables) pour chacun des lots, conformément à la demande publique de soumissions 75372 et aux prix unitaires de sa soumission du 23 avril 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 et 2023 par les autorités compétentes.

---

**CE-2021-1030 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement de l'agglomération sur des travaux, des services professionnels et techniques et le personnel requis pour la réalisation de projets relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1405 - IN2021-011 (Ra-2277)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux, des services professionnels et techniques et le personnel requis pour la réalisation de projets relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1405;
  - 2° l'appropriation d'une somme de 2 200 000 \$ au fonds général de l'agglomération, soit une somme correspondant à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le règlement R.A.V.Q. 1405. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
- 

**CE-2021-1031** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'abrogation de la résolution CA-2021-0051, et l'entente intermunicipale entre la Ville de Québec et la Municipalité régionale de comté (MRC) de l'Île-d'Orléans concernant la fourniture de services en matière de traitement de certaines matières résiduelles dans les installations de la Ville de Québec - **PV2021-011** (Ra-2277)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'abrogation de la résolution CA-2021-0051 du 3 février 2021;
  - 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente intermunicipale entre la Ville de Québec et la Municipalité régionale de comté (MRC) de l'Île-d'Orléans concernant la fourniture de services en matière de traitement de certaines matières résiduelles dans les installations de la Ville de Québec, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans l'entente intermunicipale jointe au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2021-1032** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation de la lettre d'entente entre la Ville de Québec et le *Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, relative à la modification de l'annexe H de la convention collective - **RH2021-242** (Ra-2277)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation de la lettre d'entente entre la Ville de Québec et le *Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)* jointe au sommaire décisionnel, relative à la modification de l'annexe H de la convention collective.

---

**CE-2021-1033** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'appropriation d'une somme à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour une campagne de sensibilisation auprès de la population et des entreprises, afin de valoriser la diversité ainsi que la reconnaissance du caractère pluriel des personnes immigrantes - **DE2021-291** (CT-DE2021-291) — (Ra-2277)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'appropriation d'une somme maximale de 150 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, volet soutien aux projets structurants, pour une campagne de sensibilisation auprès de la population et des entreprises, afin de valoriser la diversité ainsi que la reconnaissance du caractère pluriel des personnes immigrantes.

---

---

**CE-2021-1034** Avenant à l'offre d'achat entre la Ville de Québec et *La Bouée société acheteuse de préservation et de développement de l'habitat communautaire*, relative à la vente d'un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot 1 665 015 et des parties du lot 1 665 016 du cadastre du Québec - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - **DE2021-542** (Ra-2277)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion de l'avenant à l'offre d'achat signée le 27 juillet 2020 par *La Bouée société acheteuse de préservation et de développement de l'habitat communautaire*, représentée par monsieur Réjean Boilard, et acceptée par la Ville de Québec le 2 novembre 2020, aux termes de la résolution CV-2020-0872, relative à la vente d'un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot 1 665 015 et des parties du lot 1 665 016 du cadastre du Québec - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel.

---

---

**CE-2021-1035** Adjudication d'un contrat pour l'aménagement au parc Gracia-Boivin (2020-253) - Arrondissement de Charlesbourg (Appel d'offres public 74963) - **AP2021-274** (CT-2537079) — (Ra-2277)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Paradis aménagement urbain inc.*, le contrat pour l'aménagement au parc Gracia-Boivin (2020-253) - Arrondissement de Charlesbourg, pour une somme de 411 534 \$ (plus TPS et

TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74963 et à sa soumission du 25 mars 2021.

---

**CE-2021-1036 Renouvellement du contrat de services professionnels en architecture pour la réalisation de divers projets industriels (Appel d'offres public 51689) - AP2021-335 (Ra-2277)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° renouvelle le contrat adjudgé à *Atelier D – architecture & design Laflamme*, pour des services professionnels en architecture pour la réalisation de divers projets industriels pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 31 mai 2022, pour une somme estimée à 160 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément aux tarifs horaires de sa soumission du 26 mars 2018;
- 2° autorise *Atelier D – Architecture & design Laflamme*, par son responsable de projet, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et de toutes autres autorités compétentes, dans le but d'obtenir les approbations requises aux fins du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, le tout, avec le consentement préalable du Service des projets industriels et valorisation.

---

**CE-2021-1037 Annulation de l'appel d'offres public 75116 relatif à la centrale de police de la Ville de Québec – Lot Ascenseurs (2016–101) - AP2021-352 (Ra-2277)**

---

Il est résolu que le comité exécutif annule l'appel d'offres public 75116 relatif à la centrale de police de la Ville de Québec – Lot Ascenseurs (2016–101).

---

**CE-2021-1038 Adjudication d'un contrat pour l'ouverture, la fermeture et l'entretien des fontaines d'embellissement (Appel d'offres public 75305) - AP2021-365 (CT-2522402) — (Ra-2277)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Av-Tech inc.*, le contrat relatif à l'ouverture, la fermeture et l'entretien des fontaines d'embellissement, de la date d'adjudication au 30 avril 2023, pour une somme de 151 078 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75305 et à sa soumission du 19 avril 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

---

**CE-2021-1039** Adjudication d'un contrat pour le parc Saint-Pierre – Réfection des terrains de tennis (2020-154) – Arrondissement de Charlesbourg (Appel d'offres public 75239) - **AP2021-372** (CT-2537246) — (Ra-2277)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *P.E. Pageau inc.*, le contrat pour le parc Saint-Pierre – Réfection des terrains de tennis (2020-154) – Arrondissement de Charlesbourg, pour une somme de 381 534,95 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75239 et à sa soumission du 26 avril 2021.

---

**CE-2021-1040** Adjudication d'un contrat pour le parc Saint-Yves – Réfection des terrains de tennis (2019-248) – Lot 1 – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 75237) - **AP2021-374** (CT-2537673) — (Ra-2277)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *La Compagnie de Parterres Portugais ltée*, le contrat pour le parc Saint-Yves – Réfection des terrains de tennis (2019-248) – Lot 1 – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, pour une somme de 501 965 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75237 et à sa soumission du 26 avril 2021.

---

**CE-2021-1041** Adjudication d'un contrat de services professionnels en ingénierie – Auscultation et analyse de l'état des chaussées – 2021 (PPD200728) (Appel d'offres public 75284) - **AP2021-376** (CT-2537103) — (Ra-2277)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Englobe Corp.*, le contrat de services professionnels en ingénierie – Auscultation et analyse de l'état des chaussées – 2021 (PPD200728), pour une somme de 179 753,80 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75284 et à sa soumission du 12 avril 2021.

---

**CE-2021-1042** Adjudication d'un contrat pour le *Centre communautaire YMCA – Saint-Roch* – Amélioration locative des espaces de bureaux (BAT 2018–097) – Arrondissement de La Cité–Limoilou (Appel d'offres public 75316) - **AP2021-378** (CT-2537497) — (Ra-2277)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Construction Durand inc.*, le contrat pour le *Centre communautaire YMCA – Saint-Roch* – Amélioration locative des espaces de bureaux (BAT 2018–097) – Arrondissement de La Cité–Limoilou, pour une somme de 3 936 404,03 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75316 et à sa soumission du 28 avril 2021.

---

**CE-2021-1043** Avis de modification numéro 5 relatif au Centre de glaces – Lot 20 – Régulation et contrôle (SCIE B1347 et BAT 2016–251) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Appel d'offres public 52923) - **AP2021-380** (CT-2536517) — (Ra-2277)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 36 651,77 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Trane Canada ULC* en vertu de la résolution CE–2019–2271 du 11 décembre 2019, pour le Centre de glaces – Lot 20 – Régulation et contrôle (SCIE B1347 et BAT 2016–251) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 5 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-1044** Adjudication d'un contrat de services professionnels en ingénierie – **C o n c e p t i o n d e l a r é f e c t i o n d u m u r d e l a c ô t e d e l a M o n t a g n e (S0261) (POA160308) (Appel d'offres public 75296) - AP2021-381** (CT-2537563) — (Ra-2277)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *EMS Structure inc.*, le contrat de services professionnels en ingénierie – Conception de la réfection du mur de la côte de la Montagne (S0261) (POA160308), pour une somme de 132 650 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75296 et à sa soumission du 22 avril 2021;
- 2° autorise *EMS Structure inc.*, par son responsable de projet, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes, dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de l'ingénierie.

**CE-2021-1045 Adjudication d'un contrat pour le réaménagement du boulevard Neuvialle (PAM185898) – Arrondissement des Rivières (Appel d'offres public 74804) - AP2021-382 (CT-2537588) — (Ra-2277)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *La Compagnie de Parterres Portugais ltée*, le contrat pour le réaménagement du boulevard Neuvialle (PAM185898) – Arrondissement des Rivières, pour une somme de 1 295 229,20 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74804 et aux prix unitaires de sa soumission du 27 avril 2021.

---

**CE-2021-1046 Adjudication d'un contrat pour l'achat de cabinets d'éclairage de rue (PEP200887) (Appel d'offres public 75050) - AP2021-387 (Ra-2277)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Calibrateck inc.*, le contrat pour l'achat de cabinets d'éclairage de rue (PEP200887), de la date d'adjudication au 31 décembre 2021, pour une somme estimée à 305 354,40 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75050 et aux prix unitaires de sa soumission du 15 mars 2021.

---

**CE-2021-1047 Adjudication d'un contrat pour la fourniture de services pour l'entretien des structures et des infrastructures des réseaux d'éclairage hors rues (parc, sentier et terrain sportif) (Appel d'offres public 75210) - AP2021-388 (Ra-2277)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Voltec ltée*, le contrat pour la fourniture de services pour l'entretien des structures et des infrastructures des réseaux d'éclairage hors rues (parc, sentier et terrain sportif), de la date d'adjudication au 30 avril 2022, pour une somme estimée à 391 170 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75210 et aux prix unitaires de sa soumission du 26 avril 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

---

**CE-2021-1048 Avis de modification numéro 8 au contrat pour le Centre de glaces – Lot 4 – Structure d'acier – Fourniture et installation (BAT 2016–251) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Appel d'offres public 52603) - AP2021-389 (CT-2537720) — (Ra-2277)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 102 366 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé



à *Tecno-Métal inc.* en vertu de la résolution CE-2018-2217 du 23 novembre 2018, pour le Centre de glaces – Lot 4 – Structure d'acier – Fourniture et installation (BAT 2016-251) – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 8 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-1049** Adjudication d'un contrat pour la caserne n° 10 Champigny – Démolition et reconstruction (2019-123) – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 75092) - **AP2021-390** (CT-2538165) — (Ra-2277)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Groupe Constructech inc.*, le contrat pour la caserne n° 10 Champigny – Démolition et reconstruction (2019-123) – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, pour une somme de 5 358 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75092 et à sa soumission du 3 mai 2021.

---

**CE-2021-1050** Entente entre la Ville de Québec et le *Mouvement national des Québécoises et Québécois*, relative au versement d'une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Fête nationale du Québec dans la Capitale*, en 2021 - **BE2021-018** (CT-2537702) — (Ra-2277)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le *Mouvement national des Québécoises et Québécois*, relative au versement d'une subvention de 40 000 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Fête nationale du Québec dans la Capitale*, en 2021, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
  - 2° le directeur du Bureau des grands événements et le greffier à signer ladite entente.
- 

**CE-2021-1051** Entente entre la Ville de Québec et le *Pôle des entreprises d'économie sociale de la région de la Capitale-Nationale*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Ententes sectorielles de développement local et régional du Fonds régions et ruralité*, pour réaliser le projet *Plan d'action régional en économie sociale 2021-2023* - **DE2021-482** (CT-DE2021-482) — (Ra-2277)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approprie une somme maximale de 77 900 \$, à même le *Fonds régions et ruralité* (FRR), pour réaliser le projet *Plan d'action régional en économie sociale 2021-2023*;

- 2° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le *Pôle des entreprises d'économie sociale de la région de la Capitale-Nationale*, relative au versement d'une subvention maximale de 77 900 \$, dans le cadre du volet *Ententes sectorielles de développement local et régional du Fonds régions et ruralité (FRR)*, pour réaliser ledit projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2021-1052** **Permission d'occupation permanente du domaine public d'un immeuble de la Ville, connu et désigné comme étant une partie des lots 1 314 910, 1 314 914 et 1 314 915 du cadastre du Québec, en faveur de Groupe L.E.A.D. inc. – Arrondissement de La Cité–Limoilou - DE2021-556 (Ra-2277)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une occupation permanente du domaine public, à *Groupe L.E.A.D. inc.*, pour installer des murs berlinois et des tirants en souterrain sur une partie des lots 1 314 910, 1 314 914 et 1 314 915 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 28,5 mètres carrés, tel qu'illustré sur le plan repère et selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans l'option de permission d'occupation permanente du domaine public, joints au sommaire décisionnel. Cette permission sera accordée en considération d'un loyer total et unique de 17 500 \$, plus les taxes applicables, lequel est payable en un seul versement lors de la signature de l'avant-contrat. Cette permission d'occupation permanente du domaine public est conditionnelle et prendra fin automatiquement si *Groupe L.E.A.D. inc.* obtient une dérogation mineure relative à la superficie des stationnements intérieurs. Dans ce cas, la Ville remboursera le loyer de 17 500 \$, plus les taxes applicables.

---

**CE-2021-1053** **Fermeture et affectation au domaine privé de la Ville d'une partie de l'emprise de la rue de Capri composée de deux parties du lot 5 715 339 du cadastre du Québec, vente de ces mêmes parties de lot et affectation au domaine privé de la Ville d'une partie du lot 4 268 019 du même cadastre, sis sur la rue des Comptines, et vente de cette partie de lot – Arrondissement de La Haute–Saint–Charles - DE2021-566 (Ra-2277)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la fermeture d'une partie de l'emprise de la rue de Capri connue et désignée comme étant deux parties du lot 5 715 339 (parcelles A et B) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative totale de 292,8 mètres carrés, tel qu'illustré sur le plan préliminaire joint à l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel;
- 2° l'affectation au domaine privé de la Ville de deux parties du lot 5 715 339 (parcelles A et B) et une partie du lot 4 268 019 (parcelle C) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative totale de 1 378,8 mètres carrés, tel qu'illustré audit plan préliminaire joint à ladite offre d'achat jointe audit sommaire;
- 3° la vente d'une partie de l'emprise de la rue de Capri composée de deux parties du lot 5 715 339 du cadastre du Québec, circonscription foncière de

Québec et d'une partie du lot 4 268 019 du même cadastre, sis sur la rue des Comptines, d'une superficie totale approximative de 1 378,8 mètres carrés, à l'entreprise 9078-0859 Québec inc., pour une somme de 62 000 \$, plus les taxes applicables, le tout selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans cette même offre d'achat jointe à ce même sommaire.

---

**CE-2021-1054 Subventions à la Coopérative du Quartier Petit Champlain, dans le cadre du Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial – volet 1 : Soutien aux projets d'animation urbaine des regroupements de gens d'affaires - DE2021-573 (CT-DE2021-573) — (Ra-2277)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 30 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour le soutien aux projets s'inscrivant dans le *Plan commerce 2020–2022*;
  - 2° verse les subventions indiquées dans le tableau synthèse aux regroupements de gens d'affaires identifiés joint au sommaire décisionnel, conditionnellement au respect par ces derniers des engagements et obligations du *Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial – volet 1 : Soutien aux projets d'animation urbaine des regroupements de gens d'affaires*.
- 

**CE-2021-1055 Subvention à l'Unité de loisir et de sport de la Capitale–Nationale, pour le programme Mes Premiers Jeux - LS2021-068 (Ra-2277)**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention:

- 1° de 2 000 \$ à l'Unité de loisir et de sport de la Capitale–Nationale, sur présentation de pièces justificatives;
- 2° de 2 000 \$ supplémentaires à l'Unité de loisir et de sport de la Capitale–Nationale, si un minimum de 30 activités sont tenues;
- 3° de 2 000 \$ supplémentaires à l'Unité de loisir et de sport de la Capitale–Nationale, si un minimum de 60 activités sont tenues;
- 4° de 2 000 \$ supplémentaires à l'Unité de loisir et de sport de la Capitale–Nationale, si un minimum de 90 activités sont tenues;

- 5° de 2 000 \$ supplémentaires à l'*Unité de loisir et de sport de la Capitale–Nationale*, si un minimum de 120 activités sont tenues;
  - 6° de 2 000 \$ supplémentaires à l'*Unité de loisir et de sport de la Capitale–Nationale*, si un minimum de 150 activités sont tenues, jusqu'à concurrence d'une subvention totale de 12 000 \$.
- 

**CE-2021-1056** **Approbation des procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 28 et 30 avril 2021**

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve les procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 28 et 30 avril 2021, tels que rédigés.

---

**CE-2021-1057** **Création du poste de commis intermédiaire à la Division du contrôle du projet du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun et déplacement de madame Valérie Lachance (ID. 024179) - RH2021-367 (Ra-2277)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de commis intermédiaire (F402), classe 3 (poste no 48339) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Division du contrôle du projet du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun;
  - 2° déplace madame Valérie Lachance (ID. 024179), employée permanente, à l'emploi de commis intermédiaire (F402), classe 3 (poste no 48339), à la Division du contrôle du projet du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le sommaire décisionnel.
-

**CE-2021-1058** **Nomination de madame Sylvie Roy (ID. 143244) à l'emploi de directrice de la Section de l'intervention communautaire de la Division du développement communautaire et social du Service des Loisirs, des sports et de la vie communautaire - RH2021-374 (Ra-2277)**

---

Il est résolu que le comité exécutif nomme madame Sylvie Roy (ID. 143244), en qualité d'employée régulière, à l'emploi de directrice de la Section de l'intervention communautaire de la Division du développement communautaire et social (D169), classe 4 (poste no 42329), du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, avec effet au 31 mai 2021, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-1059** **Transfert du poste de conseiller en développement organisationnel, classe 2, et de sa titulaire, madame Manon Drolet (ID. 067015), de la Division de la réponse citoyenne à la direction du Service de l'interaction citoyenne - RH2021-375 (CT-RH2021-375) — (Ra-2277)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° transfère le poste de conseiller en développement organisationnel (P591), classe 2 (poste no 39563), et sa titulaire, madame Manon Drolet (ID. 067015), de la Division de la réponse citoyenne à la direction du Service de l'interaction citoyenne, classe 2 (poste no 48345);
- 2° autorise le Service des finances à procéder aux virements budgétaires requis.

---

**CE-2021-1060** **Abolition d'un poste de technicien en foresterie urbaine, classe 5, création d'un poste de premier technicien en foresterie ou en horticulture, classe 6, à la Division de la foresterie urbaine et de l'horticulture de la direction des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsable de la prévention et de la qualité du milieu et promotion de monsieur Patrice Roberge (ID. 036112) - RH2021-379 (Ra-2277)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse le poste de technicien en foresterie urbaine (F624), classe 5 (poste no 42696) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Division de la foresterie urbaine et de l'horticulture de la direction des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsable de la prévention et de la qualité du milieu;

- 2° crée un poste de premier technicien en foresterie ou en horticulture (F725), classe 6 (poste no 48353) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Division de la foresterie urbaine et de l'horticulture de la direction des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsable de la prévention et de la qualité du milieu;
  - 3° promeuve monsieur Patrice Roberge (ID. 036112), employé permanent, à l'emploi de premier technicien en foresterie ou en horticulture (F725), classe 6 (poste no 48353), à la Division de la foresterie urbaine et de l'horticulture de la direction des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsable de la prévention et de la qualité du milieu, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2021-1061** **Création d'un poste de préposé aux loisirs – chef d'équipe (M161) à la Section des sports de la Division de l'aquatique et des sports du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire et promotion de monsieur Pascal Bérard (ID. 035182) - RH2021-382 (Ra-2277)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de préposé aux loisirs – chef d'équipe (M161), classe 4 (poste no 48354) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec – Section locale 1638 (SCFP)*, à la Section des sports de la Division de l'aquatique et des sports du Service des Loisirs, des sports et de la vie communautaire;
  - 2° promeuve monsieur Pascal Bérard (ID. 035182), employé régulier, à l'emploi de préposé aux loisirs – chef d'équipe (M161), classe 4 (poste no 48354), à la Section des sports de la Division de l'aquatique et des sports du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le sommaire décisionnel.
- 

**CE-2021-1062** **Modification de la classe salariale des titulaires des postes de techniciens en foresterie urbaine (F624), en classe 6, à la Prévention et qualité du milieu sous la responsabilité de la direction des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg - RH2021-389 (Modifiée par CE-2021-1442) (Ra-2277)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la modification de la classe salariale de l'emploi de technicien en foresterie urbaine (F624), classe 5, à la Prévention et qualité du milieu sous

la responsabilité de la direction des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, de même que la classe salariale des titulaires de ces 22 postes, pour la classe 6;

- 2° le paiement des sommes dues aux neuf techniciens en foresterie urbaine à la Prévention et qualité du milieu, sous la responsabilité de la direction des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg qui ont déposé des demandes de révision, et ce, conformément aux dispositions prévues à la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*.

---

**CE-2021-1063** **Modification de la classe salariale des titulaires des postes de techniciens en horticulture ornementale (F625), en classe 6, à la Prévention et qualité du milieu sous la responsabilité de la direction des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg - RH2021-390 (Modifiée par CE-2021-1443) (Ra-2277)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la modification de la classe salariale de l'emploi de technicien en horticulture ornementale (F625), classe 5, à la Prévention et qualité du milieu sous la responsabilité de la direction des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, de même que la classe salariale des titulaires de ces 14 postes, pour la classe 6;
- 2° le paiement des sommes dues aux huit techniciens en horticulture ornementale à la Prévention et qualité du milieu, sous la responsabilité de la direction des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg qui ont déposé des demandes de révision, et ce, conformément aux dispositions prévues à la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*.

---

**CE-2021-1064** **Adjudication d'un contrat pour la réfection de la toiture et travaux de mise aux normes – Aréna des Deux Glaces – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles (2017-154) (Appel d'offres public 74976) - AP2021-355 (CT-2536443) — (Ra-2277)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Construction Mafranc inc.*, le contrat pour la réfection de la toiture et travaux de mise aux normes – Aréna des Deux Glaces – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles (2017-154), pour une somme de 2 022 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74976 et à sa soumission du 20 avril 2021.

**CE-2021-1065 Adjudication d'un contrat pour la réfection du pont du Repos – S0306 (POA186613) – Arrondissements des Rivières et de La Cité–Limoilou (Appel d'offres public 75065) - AP2021-398 (CT-2539200) — (Ra-2277)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Construction Injection EDM inc.*, le contrat pour la réfection du pont du Repos – S0306 (POA186613) – Arrondissements des Rivières et de La Cité–Limoilou, pour une somme de 10 910 800,80 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75065 et aux prix unitaires de sa soumission du 3 mai 2021, conditionnellement à l'obtention de la demande de certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

---

La séance est levée à 13 h 39

---

Régis Labeaume  
Président

Julien Lefrançois  
Assistant-greffier

JL/fb